

**Conseil économique et social**

Distr. générale  
18 juin 2012  
Français  
Original: anglais

---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses**

Réunion commune d'experts sur le Règlement annexé  
à l'Accord européen relatif au transport international  
des marchandises dangereuses par voies de navigation  
intérieures (ADN) (Comité de sécurité de l'ADN)

**Vingt et unième session**

Genève, 27-31 août 2012

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire de la vingt et unième session<sup>1</sup>****Additif****Liste des documents classés par point de l'ordre du jour et annotations****1. Adoption de l'ordre du jour**

ECE/TRANS/WP.15/AC.2/43 (Secrétariat)	Ordre du jour provisoire
ECE/TRANS/WP.15/AC.2/43/Add.1 (Secrétariat)	Liste des documents classés par point de l'ordre du jour et annotations
Documents de base	
ECE/TRANS/220, vol. I et II	ADN 2011
ECE/TRANS/220/Corr.1	Rectificatif à l'ADN 2011
ECE/TRANS/WP.15/AC.2/42	Rapport du Comité de sécurité de l'ADN sur sa vingtième session

---

<sup>1</sup> Diffusé en langue allemande par la Commission centrale pour la navigation du Rhin sous la cote CCNR/ZKR/ADN/WP.15/AC.2/43/Add.1.

## 2. Soixante-quatorzième session du Comité des transports intérieurs

Le Comité de sécurité sera informé des résultats de la soixante-quatorzième session du Comité des transports intérieurs (CTI) (Genève, 28 février-1<sup>er</sup> mars 2012) (ECE/TRANS/224).

## 3. État de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN)

Il n'y a eu aucune nouvelle adhésion à l'ADN depuis la dernière session du Comité de sécurité. Les Parties contractantes sont au nombre de 17: Allemagne, Autriche, Bulgarie, Croatie, Fédération de Russie, France, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Suisse et Ukraine.

## 4. Travaux de la Réunion commune RID/ADR/ADN

Le Comité de sécurité souhaitera peut-être examiner les travaux réalisés par la Réunion commune RID/ADR/ADN à sa session de printemps 2012 (ECE/TRANS/WP.15/AC.1/126). Il souhaitera peut-être examiner aussi le rapport du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses (WP.15) sur sa quatre-vingt-douzième session (ECE/TRANS/WP.15/215) et la liste additionnelle des amendements à l'ADR adoptés pour entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013, contenue dans les documents ECE/TRANS/WP.15/213/Corr.1 et ECE/TRANS/WP.15/213/Add.1. Les propositions d'amendements qui s'appliquent à l'ADN sont présentées dans le document ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2012/25.

## 5. Propositions d'amendements au Règlement annexé à l'ADN

### a) Amendements pour entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013

Le Comité de sécurité souhaitera peut-être se référer à la liste récapitulative d'amendements à l'ADN adoptés pour entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013 (ECE/ADN/18 et Corr.1), qui devrait être communiquée aux Parties contractantes à l'ADN le 1<sup>er</sup> juillet 2012. Des propositions supplémentaires de corrections au document ECE/ADN/18 et à l'ADN 2011 figurent dans les documents ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2012/17, ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2012/28 et ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2012/31 et dans le document informel n° 9 sur les tuyaux et tuyauteries flexibles.

### b) Amendements pour entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015

Les propositions d'amendements suivantes ont été soumises:

ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2012/18 (FETSA)	Chargement des huiles de chauffe lourdes sur barges
ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2012/19 (sociétés de classification recommandées ADN)	Stabilité (après avarie)
ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2012/20 (sociétés de classification recommandées ADN)	9.3.4 Variantes de constructions
ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2012/21 (Commission du Danube)	Rapport du groupe de travail informel sur la liste de contrôle
ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2012/26 (France)	Modifications sémantiques

ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2012/27 (France)	Propositions d'amendements au chapitre 1.15
ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2012/29 (IDGCA)	Conteneurs pour vrac souples
Document informel INF.5 (IDGCA)	Conteneurs pour vrac souples: conception, essais et utilisation et photographies
Document informel INF.35 (secrétariat) (soumis à la vingtième session)	Amendements adoptés par la Réunion conjointe RID/ADR/ADN à sa session de septembre 2011: conteneurs pour vrac souples
Document informel INF.37 (secrétariat) (soumis à la vingtième session)	Conteneurs pour vrac souples
ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2012/30 (UENF)	N° ONU 1361: charbon
Document informel INF.6 (Allemagne)	Transport du charbon en vrac

Le Comité de sécurité souhaitera peut-être aussi discuter du résultat des réunions des groupes de travail informels en se fondant sur les renseignements qui pourraient être communiqués par ces groupes concernant les questions examinées à la dernière session telles que, par exemple, les questions évoquées aux paragraphes 40 (protection contre les explosions sur les bateaux-citernes), 42 (moyens d'évacuation) et 45 (normes) du document rapport du Comité de sécurité sur sa vingtième session (ECE/TRANS/WP.15/AC.2/42), ainsi que les activités du groupe de travail informel sur les matières.

## 6. Catalogue de questions

Le Comité de sécurité souhaitera peut-être examiner le rapport de la neuvième réunion du groupe de travail informel sur le catalogue de questions (ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2012/23) et le document informel INF.7 soumis par l'Allemagne concernant le mandat dudit groupe. Le Comité de sécurité souhaitera peut-être examiner aussi la version révisée du document sur les directives pour l'examen d'experts ADN (ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2012/22).

La Roumanie a fourni des informations concernant l'organisation de formations et d'examens ADN (document informel INF.2).

## 7. Questions relatives à l'agrément des sociétés de classification

Le rapport de la réunion des sociétés de classification recommandées ADN tenue à Bruxelles le 22 mars 2012 est reproduit dans le document informel INF.3.

La liste des sociétés de classification agréées par les Parties contractantes à l'ADN peut être consultée à l'adresse suivante: <http://unece.org/trans/danger/publi/adn/adnclassifications>. Aucune nouvelle information sur l'agrément des sociétés de classification n'a été reçue de la part des Parties contractantes depuis la vingtième session du Comité de sécurité. Les nouvelles Parties contractantes à l'ADN sont encouragées à soumettre ces informations au secrétariat dans les meilleurs délais.

**8. Autorisations spéciales, dérogations et équivalences**

Le Comité de sécurité souhaitera peut-être se pencher sur l'autorisation spéciale pour le transport du gaz naturel liquéfié (GNL) proposée par les Pays-Bas (ECE/TRANS/WP.15/AC.2/2012/24 et document informel INF.4).

Le Comité de sécurité souhaitera peut-être aussi examiner les demandes formulées par les Pays-Bas concernant l'émission de dérogations pour l'utilisation du GNL comme carburant sur certains bateaux à titre d'essai (documents informels INF.2, INF.3, INF.4 et INF.38 soumis à la vingtième session).

**9. Programme de travail et calendrier des réunions**

La neuvième session du Comité d'administration de l'ADN devrait avoir lieu le 31 août 2012. La vingt-deuxième session du Comité de sécurité devrait se tenir à Genève du 21 au 25 janvier 2013. La dixième session du Comité d'administration de l'ADN devrait avoir lieu le 25 janvier 2013. La date limite de soumission des documents pour ces réunions est le 15 octobre 2012.

**10. Questions diverses**

Le Comité de sécurité souhaitera peut-être examiner le document informel INF.8 soumis par l'Allemagne concernant les distances minimales à maintenir entre les bateaux en stationnement.

Le Comité de sécurité est invité à examiner toute autre question pertinente au titre de ce point de l'ordre du jour.

**11. Adoption du rapport**

Le Comité de sécurité souhaitera peut-être adopter le rapport sur sa vingt et unième session en se fondant sur un projet établi par le secrétariat.

---